

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Band: 40 (1993)
Heft: 1-2

Artikel: La "Sionne" sort de son lit!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-368266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Excellent travail de la PCi à Sion

La «Sionne» sort de son lit!

PE. Lors du violent orage du mois de juillet 1992, la protection civile de la ville de Sion s'est très bien battue, malgré quelques problèmes que posaient l'alarme et une partie du matériel.

Il faut tout d'abord savoir que la Sionne, petite rivière qui traverse la ville de Sion dans l'axe nord-sud, prend sa source dans la région du Prabé, entre Savièse et Arbaz. Dans la partie qui traverse la ville, elle est entièrement couverte; elle s'écoule dans un boyau de béton d'une grandeur moyenne de 4 sur 3 mètres.

Ce mardi 12 juillet 1992, il est 18 h 30 lorsqu'un très violent orage s'abat sur la région. Les trombes d'eau entraînent depuis les contreforts du Prabé des milliers de mètres cubes de sable, de rochers et de troncs d'arbres qui arrachent tout sur leur passage. La rivière sort de son lit au sommet de la ville, obstrue très rapidement le boyau souterrain et s'écoule au niveau du sol à travers les places, rues, entreprises, maisons de tout le centre-ville. Par ailleurs, tous ces gravats, qui ont emporté des voitures en cours de trajet, créent un bouchon sous les voies de chemin de fer, ce qui détourne la rivière sur la gare CFF et inonde tout le sud de la ville.

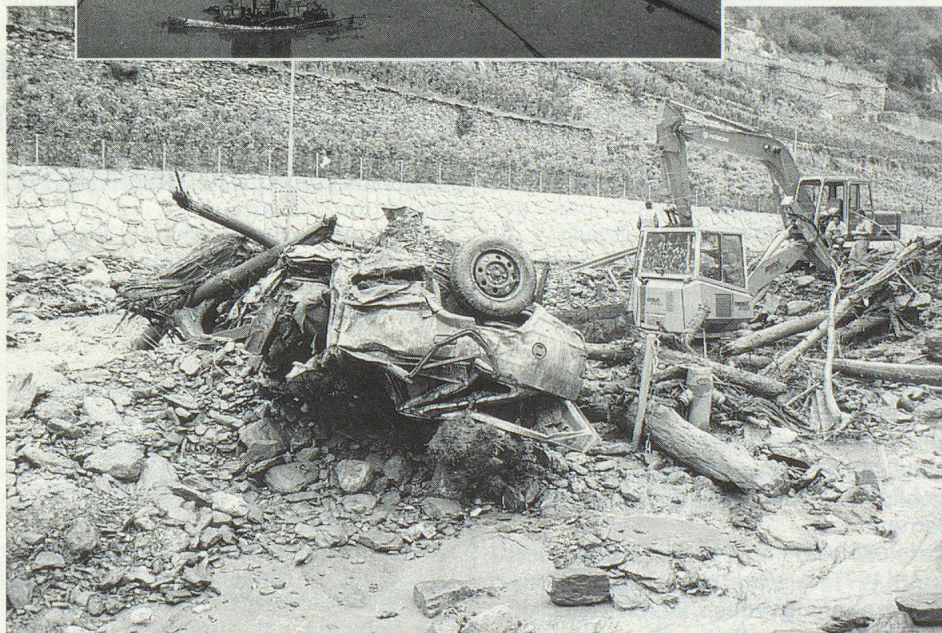
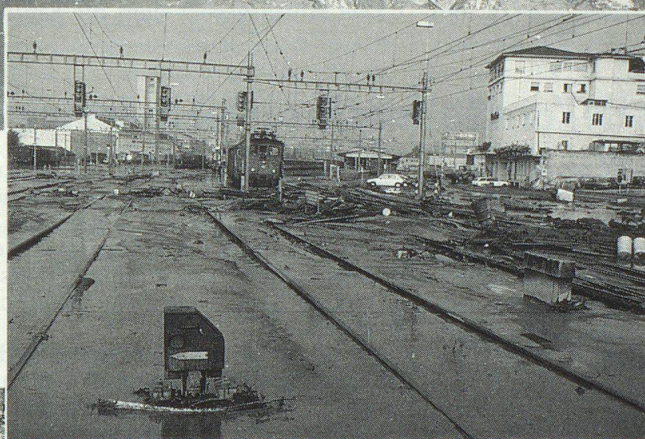
L'alarme est immédiatement donnée et ce sont 70 sapeurs-pompiers qui, en présence de la situation dramatique, vont effectuer tout d'abord le sauvetage in extremis de trois adultes et un enfant avant de s'occuper des inondations.

Le lendemain, une reconnaissance par hélicoptère permet d'évaluer l'étendue des dégâts, et l'état-major communal de conduite décide de faire appel à l'armée et à la protection civile.

Si l'armée est affectée tout particulièrement aux travaux de déblaiement à la gare CFF, la protection civile s'est occupée de la vidange et du nettoyage des locaux en sous-sol ainsi que du lavage des rues. Elle a également assuré les liaisons radio et le soutien logistique. Les 104 hommes des services PLCF et organismes d'abris ont effectué 284 journées de service.

Il faut relever la bonne motivation et l'excellent travail fourni par les hommes de la PCi pendant les heures normales.

Par contre, en dehors de celles-ci, on se rend compte que la motivation n'est plus la même eu égard à la conception actuelle de la PCi. Une autre difficulté



a été constatée, soit la mise sur pied. Selon l'organisation communale, une trentaine de personnes étaient reliées à l'alarme téléphonique alors que pour les autres, il a fallu procéder à une mise sur pied par téléphone et par ordres de marche «expres».

Enfin, la période de vacances où l'alarme a été déclenchée a agi défavorablement sur l'effectif présent. En effet, on a pu constater que seulement 45 à 50 % des appelés se sont présentés à l'engagement.

Le matériel quant à lui a, en général, rempli son rôle à l'exception des moto-

pommes qui, en présence d'eau boueuse, n'ont pas résisté.

A notre avis, la PCi 95 arrive au bon moment et elle est sur la bonne voie car il s'agira de ne pas manquer le virage dans:

- la conception (intervention généralisée en cas de catastrophe);
- l'amélioration de l'équipement d'intervention;
- l'adaptation du matériel à la nouvelle conception. ▴

Texte paru dans les «Actualités» de l'AVPC; avec aimable autorisation.